**Accusé de réception MRAe**

-----Message d'origine-----

De : DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PPSP (Pôle plans schémas programmes) emis par VIEAU Jocelyne (Assistante) - DREAL Nouvelle-Aquitaine/MEE/PPSP [<mailto:ppsp.mee.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr>]

Envoyé : jeudi 29 juillet 2021 16:15

À : DUFAU Franck <[Franck.DUFAU@agglo-niort.fr](mailto:Franck.DUFAU@agglo-niort.fr)> Objet : Accusé de Réception d'une demande d'examen au cas par cas pour la modification n°3 du PLU de la commune de Niort (KPP-2021-11445)

Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Niortais,

Par courriel du 29 juillet 2021, vous nous avez transmis une demande d'examen au cas par cas pour le dossier cité en objet.

Par le présent message, nous accusons réception de votre demande en date du 29 juillet 2021.

Conformément aux dispositions règlementaires, notre décision interviendra dans un délai de 2 mois à compter de cette date de réception.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Sarah DAL ZOVO

Assistante pôle plans-schémas-programmes DREAL Nouvelle-Aquitaine Mission évaluation environnementale Tél. 05.56.93.32.50 Cité administrative - Rue Jules Ferry - CP 55 - 33090 Bordeaux cedex

Pour les pièces jointes de plus de 5Mo, merci d'utiliser <http://melanissimo.developpement-durable.gouv.fr>